

La Région Grand Est et la Caisse des Dépôts se mobilisent pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans

Le 24 juin 2025

Afin de favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi de 55 ou plus, la Région Grand Est et la Caisse des Dépôts ont signé une convention d'abondement au Compte personnel de formation (CPF). Grâce à un financement global de 500 000 euros, la Région permet aux bénéficiaires de compléter le financement de leur formation éligible au CPF.

Améliorer l'employabilité des travailleurs expérimentés grâce au CPF

Initié dans le cadre de la convention de partenariat signée entre la Région Grand Est et la Caisse des Dépôts, le dispositif d'abondement au CPF est mis en œuvre depuis le mois d'avril. Les bénéficiaires éligibles doivent être demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, âgés de 55 ans ou plus et domiciliés en région Grand Est. L'abondement de la Région s'élève à 90% du reste à charge et complète le montant de droits inscrits sur le compte du titulaire, dans la limite de 4 500€ par dossier de formation et dans le respect d'une enveloppe budgétaire annuelle de 500 000 €.

Dans un contexte où l'employabilité des seniors constitue une priorité des politiques publiques, cette initiative renforce les efforts portés par le ministère du Travail, en lien avec les partenaires sociaux et les acteurs de l'emploi (France Travail, MEDEF, CPME, U2P, etc.), et s'inscrit dans la lignée de l'Accord national interprofessionnel (ANI) relatif aux seniors signé en novembre 2024.

« Dans un contexte de profonde transformation du marché du travail, il est impératif de ne laisser personne de côté, et en particulier nos concitoyens de plus de 55 ans. Leur expérience est une richesse pour nos entreprises et nos territoires. Grâce à ce partenariat avec la Caisse des Dépôts, nous franchissons une étape décisive pour lever les freins financiers à la formation, en permettant à ces publics de renforcer leurs compétences et de retrouver plus facilement le chemin de l'emploi. C'est une mesure concrète, au cœur de notre ambition de construire une région solidaire, inclusive et tournée vers l'avenir. », affirme **Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.**

La Caisse des Dépôts, garante de la mise en œuvre de la politique d'abondement au CPF

La Caisse des Dépôts, gestionnaire du CPF depuis 2015, s'est vue également confier par les pouvoirs publics un rôle moteur dans la promotion de la formation professionnelle et la mobilisation des acteurs de l'écosystème. Depuis janvier 2021, sur la plateforme « Mon compte formation », les usagers peuvent bénéficier d'un co-financement de leur projet de formation via un abondement automatisé de la part d'un financeur, partenaire de la Caisse des Dépôts. Ces dotations financières complémentaires sont déléguées à la Caisse des Dépôts qui en assure la gestion en déclinaison des principes définis par le financeur (profil des bénéficiaires, formations éligibles, période d'abondement et budget alloué).

« La formation professionnelle constitue un levier essentiel pour faciliter le retour à l'emploi. Simplifier l'accès à la formation reste une priorité pour la Caisse des Dépôts, et les dispositifs d'abondement au Compte personnel de formation représentent un moyen supplémentaire pour le garantir. Ces dispositifs ont fait leurs preuves, et nous sommes ravis de pouvoir les mettre en place cette année avec la Région Grand Est », déclare **Marianne Kermaol-Berthomé, directrice des politiques sociales de la Caisse des Dépôts.**

À propos de la Région Grand Est

Acteur clé des politiques de formation et d'emploi, la Région Grand Est accompagne les parcours professionnels tout au long de la vie. Elle déploie une stratégie ambitieuse pour favoriser l'accès à la qualification, l'adaptation aux mutations économiques et le retour à l'emploi des publics les plus fragiles, sur tout son territoire.

À travers son engagement en faveur de la formation professionnelle, la Région soutient les demandeurs d'emploi, les jeunes, les salariés en reconversion, ainsi que les entreprises confrontées à des besoins en compétences. Elle mobilise des dispositifs innovants, tels que les abondements au Compte personnel de formation, pour lever les freins financiers et renforcer l'employabilité des citoyens.

La Région Grand Est agit ainsi aux côtés des acteurs économiques et sociaux pour construire un territoire solidaire, inclusif et résilient, dans lequel la formation constitue un levier essentiel d'émancipation et de développement.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

in f @ 

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts : Anne-Lise LUCAS – anne-lise.lucas@caissedesdepots.fr – 06 83 78 09 28

Région Grand Est – Carole Schmittheisler – carole.schmittheisler@grandest.fr – 07 85 96 36 39